



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT NAVALE

La direction des Chantiers de l'Atlantique va communiquer son plan de mesures sanitaires pour une reprise des activités prévu le 27 avril tel que décrit lors de la réunion du CSE extraordinaire de ce matin.

Aux chantiers les conditions de travail sont telles que les mesures présentées ne permettent pas d'assurer de leur efficacité contre la propagation du virus.

Le syndicat CGT ne pense pas non plus qu'il soit utile et urgent de fabriquer des paquebots de croisière qui ne sont d'ailleurs pas réclamés rapidement par les armateurs du secteur.

Il n'y a donc aucune urgence à briser le confinement avant la date du 11 mai. En ne payant pas à 100% et en prenant des congés au salariés, la direction n'offre pas la possibilité d'un réel volontariat pour la reprise et c'est d'autant plus vrai dans les entreprises sous-traitantes et en intérim.

Le 11 mai est une date qui d'ailleurs, elle aussi, ne fait pas un consensus du monde scientifique...le consensus, il est plutôt du côté du MEDEF qui se moque des recommandations sanitaires depuis le début pour reprendre au plus vite le travail, considérant que l'activité « essentielle et vitale » c'est de faire du profit !

Et au passage en faisant payer les salariés si la crise sanitaire se transforme en crise économique comme chacun s'y attend.
Pour la CGT, les grands groupes ont les moyens de payer, pas les salariés !

Le syndicat CGT NAVALE des Chantiers de l'Atlantique

Saint-Nazaire, le 17 avril 2020